

La gazette de LA BELLIOLE



Février Mars 2015

Tel mairie :	03 86 88 61 39	Site Internet :	www.labelliole.com
Horaires :	Mardi et Jeudi de 09h30 à 12h00 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi de 10h00 à 12h00	Courriel : Mairie	mairie.labelliole@orange.fr
		ASCB	animbelliole@free.fr

Paroles du mois

Certains éblouissent plus qu'ils n'éclairent

On doit le rappel de cette phrase, si souvent adaptée aux débats télévisuels, à Monsieur De Raincourt dans une intervention à la communauté de commune.

J'ai tellement aimé que je vous en fais profiter.

Le mot du Maire

Chers amis, ou ose t-on bellioliennes et bellioliens nous voici arrivés à la préparation du budget 2015. Cette année sera principalement axée sur la rénovation du pont des mesures pour la sécurité et le confort de chacune et chacun mais aussi mettre en valeur cet ouvrage d'art, patrimoine de la commune, ce qui représente une enveloppe de 60000 euros hors subventions.

Il nous faudra donc solliciter plusieurs administrations afin de réduire la charge de la commune (les premiers contacts sont rassurants).

La révision et le curage des fossés avec busage sur certains secteurs font aussi partie de mes objectifs 2015.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un agréable début de printemps et suis sûr que l'équipe de l'ASCB vous étonnera encore tout au long de ces mois à venir.

E. Eckert



Mairie



L'école est-elle gratuite ?

Réponse : NON

Les écoles maternelles ou élémentaires sont à la charge des communes.

Pour notre petite commune avec très peu d'enfants cela se chiffre par milliers d'euros.

Dans le cadre de l'intercommunalité, un SIVOS (Syndicat à Vocation Scolaire) gère par exemple les problèmes de :

- *Coût de fonctionnement de l'école*
- *Coût de la surveillance transport scolaire*
- *Coût de la cantine (hors participation des parents aux repas)*

Puis par une péréquation, calcule la quote part de chaque commune membre du SIVOS.

Nous payons tous l'école à travers nos impôts locaux, enfants ou pas, cantine ou pas et c'est normal mais certains parents (et c'est leur droit le plus absolu) veulent pour leur enfant une scolarisation ailleurs que celle où la commune adhère au SIVOS.

Cela engendre alors un surcoût non négligeable car nous adhérons alors à un second SIVOS et la somme des deux quote parts est supérieure à celle d'un seul SIVOS avec plus d'enfants.

La commune peut néanmoins donner son accord pour une dérogation de scolarisation mais sans participation financière.

En cette période budgétaire la solution n'est pas simple.

Doit-on (nous tous) assumer le libre arbitre de quelques uns ?

Salle des associations

Les volets de la salle dans un état de délabrement avancé sont en cours de restauration. Yves La Berge notre technicien récemment embauché s'y emploie.

La peinture a été négociée avec l'entreprise Eurolack de Saint Valérien qui nous prête un pistolet professionnel gage d'un travail correct et d'un gain de temps certain.

Eurolack nous a déjà aidé pour Noël en nous faisant don de l'arbre de Noël à travers son autre société Nobilis.

Qu'ils en soient ici remerciés.

Belote

Le 07 février, de nombreuses personnes de La Belliole ou des communes avoisinantes se sont retrouvées l'après midi à la salle des associations pour un concours de belote.

L'ambiance bon enfant a séduit tout le monde et les participants en redemandent dès l'arrivée des jours maussades.

Nous leur donnerons satisfaction.

Repas des jonquilles 14 mars

76 convives dont les maires de La Belliole, Domats et le sénateur maire de Vallery étaient présents ainsi que des habitants de Cheroy, Dollot, etc.

La Belliole serait-elle en train de se réveiller ?



19h00 L'apéritif se prépare, en cuisine les entrées sont prêtes, le rideau va se lever



De superbes jonquilles en papier confectionnées par Chantal et Michelle ,de la Belliole ,ainsi que Lucie ,de Cheroy , et Nicole ,de Saint Valerien.

Vous avez dit « intercommunalité » ?



Le confit mijote, une table digne des grands restaurants attend nos convives.



20h00 Ils sont venus, ils sont tous là

Pascal notre président érigé en chef de salle fait tourner sa brigade comme une horloge.

Service impeccable à la grande satisfaction de tous.





Les discussions vont bon train.

Nos artistes fleuristes en bout de table discutent sans doute de comment faire les roses de Noël, thème de notre repas de décembre.

Minuit, le marchand de sable est déjà passé pour certains mais les inconditionnels ne se séparent que vers 01h30 du matin.



Projet

Ce repas a permis, entre autres, de voir ce que peuvent faire des mains pas trop malhabiles.

Les pauvres lumignons de Noël que nous faisons poser par une société coûtent 1600 €.

Pourquoi ne pas se réunir pour des ateliers créatifs où nous confectionnerions nous même nos décorations de Noël.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter l'ASCB.

Vous ne vous sentez pas motivés ? Regardez ce que sont capables de faire une poignée d'habitants de Vimpelles (77)



*Alors ?
Convaincus ??*

Expression libre

Madame Verzotti nous écrit à propos de l'expression libre de la gazette décembre 2014-janvier 2015
Vous pouvez retrouver celle-ci sur le site www.labelliole.com en rubrique Historiques.

Sa missive :

Si je trouve intéressant d'avoir un encart dans la gazette pour s'exprimer, je trouve particulièrement déplacé de l'utiliser pour régler ses comptes façon GESTAPO.

Est-il acceptable de la part d'un conseiller municipal de traiter ses administrés de « lâches » et de les comparer aux barbares fanatiques qui ont endeuillé la France, pour avoir juste osé renvoyer leur enveloppe ASCB (même de façon anonyme) ?

Cette rubrique doit exister pour s'exprimer, pas pour JUGER !

Et je m'en réfère au mot du Maire en début de cette gazette « que cette année qui a vu... soit le modèle à suivre dans notre village »

Aline VERZOTTI

Mon droit de réponse :

Je peux regretter mon emportement mais ne présente pas d'excuses ;

Juger non, mais s'exprimer (et éventuellement se défendre), oui.

La gestapo reposait sur une "foultitude" de petits anonymes qui justement n'OSAIENT rien, sinon envoyer un mot anonyme.

Ils n'ont pas fait que renvoyer l'enveloppe, l'un d'entre eux, le seul subissant d'ailleurs une réponse à une attaque JUGE que nous gaspillons l'argent public (affirmation mensongère comme expliqué dans la gazette).

Et je ne mets pas ces personnes dans le même sac que les terroristes mais je ne retire pas le terme de lâche.

D'ailleurs les politiques ne s'y sont pas trompés puisqu'ils ont tous parlé de "lâches assassins", c'est à dire assassins par trahison en prenant bien le soin de rajouter assassins.

Pour l'autre définition de lâche, je vous renvoie au dictionnaire (juste 2 synonymes pour l'exemple : peureux, couard).... je dirai aussi "qui manque de bravitude" ..puisque j'ai utilisé "foultitude"

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/l%C3%A2che/45829/synonyme>

Il y a donc bien lâche et lâche.

Pourquoi ne pas porter le débat sur la place publique, face à face, demander des explications en AG ?

J'ai trouvé aussi déplorable lors de l'AG de l'ASCB, que, lorsque le Maire a réitéré sa promesse de faire don d'un mois de ses indemnités, personne, absolument personne n'a murmuré un merci ou pris l'initiative d'un applaudissement; c'est d'ailleurs noté au PV de l'AG.

On est vraiment dans un monde de brutes ! Mais là aussi, en consultant Larousse, il y a brute et brute (sauvage ou épaisse par exemple)

Daniel Dubuis - conseillerpour un temps.

Prochaines activités

18 avril : Repas des aînés salle des associations

19 avril : concours de Pétanque à partir de 13h30, rendez vous place Oscar Fourcroy

17 mai : Rando des enfants de La Belliole, l'info arrive bientôt.

31 mai : La Rond'Yonne départ de Saint Valérien place du stade

07 juin : journée musée, guinguette, en préparation, infos à suivre.

Précision concernant le repas des aînés

Dans le cadre du repas des aînés, il ne sera pas distribué de colis aux absents comme nous l'avions réalisé en 2014.